

César

1^{ère} partie :

La conquête de la Gaule : Alésia et Bibracte

Voici un des personnages les plus brillants de l'histoire européenne et dans l'histoire de notre département qui entre dans notre centre d'intérêt !

En 58 av. J.C., Jules César (Gaius Julius Caesar, 101 à 44 av. J.C.), général romain, est envoyé pacifier et conquérir la Gaule. Il combat d'abord les Helvètes et quelques invasions germaniques qui tous tentent de se déployer en Gaule. La victoire romaine sera totale quand, six ans plus tard, en 52 av. J.C., Vercingétorix qui avait réussi à réunir momentanément les peuples gaulois sous son commandement militaire, doit se rendre à César. Après une défaite à Gergovie (très probablement à 7 km au sud de Clermont-Ferrand, Auvergne), celui-ci s'était retiré à Alésia – aujourd'hui très probablement Alise-Ste-Reine, Côte-d'Or. C'est là, aux portes d'Alésia qu'aura lieu la bataille décisive entre les deux cavaleries, gauloise et romaine, qui se termine par la fuite des Gaulois. Vercingétorix se retire avec 80 000 hommes dans la ville. César la fait assiéger pendant six semaines. Il y fait construire autour de la ville deux lignes de fortifications de 15 km de longueur, l'une, la contrevallation, dirigée vers la ville assiégée, et l'autre, la circonvallation, pour empêcher toute attaque de l'armée gauloise de l'extérieur. Car entre-temps, les Gaulois non enfermés à Alésia réussissaient à former à nouveau une cavalerie de 8 000 et une armée de 240 000 hommes. Néanmoins, les troupes de César décrochent la victoire, et Vercingétorix se livre à César (VII, 89).¹ Toute la Gaule lui est soumise ; et il décide de passer l'hiver à Bibracte : « ipse Bibracte hiemare constituit » (VII, 90) – comme c'est écrit sur le monument érigé au sommet du mont Beuvray, « lui-même décida de passer l'hiver à Bibracte ».

La conquête de César inclut non seulement la Gaule dite « celtique » qui s'étend de la Garonne à la Seine, mais aussi la Gaule « belge », qui va de la Seine jusqu'au Rhin. Ce nouveau territoire romain inclut la plus grande partie de l'actuelle France (sauf l'Aquitaine), mais aussi la Suisse, la Belgique, le Luxembourg et une partie des actuels Pays-Bas et toute l'Allemagne actuelle sur la rive gauche du Rhin. On peut donc dire qu'en 50 av. J.C., « toute la Gaule est occupée par les Romains... », et celui qui continue « Toute ? Non ! », ne se permet qu'une plaisanterie fictive, mais agréable à lire – et vous savez de qui je parle... En plus, César est le premier général romain à franchir la Manche – ceci à deux reprises : en 55 av. J.C. (IV, 20 – 36) et une deuxième fois en 54 (V, 1 – 23) et le Rhin pour faire intrusion en Germanie en franchissant deux fois ce fleuve par des ponts (IV, 17 – 19 et VI, 9).

La grande fête du vainqueur en 46 à Rome, le « triomphe », était d'un faste jamais vu. Peu de temps après, le chef gaulois Vercingétorix fut misérablement étranglé dans sa prison. César se

¹ Caesar, *Bellum Gallicum*, pour le texte latin : Paderborn : Ferdinand Schöningh, 1978 (= coll. Lateinische Klassiker), sur la base de l'édition de Otto Seel (Leipzig : Teubner, 1968) édité et commenté par Gerhard Ramming

fait, en violation de la Constitution romaine, *imperator* et Dictateur à vie. Mais un an plus tard, le 15 mars 44 av. J.C. (= les Ides de Mars), il tombe sous les 23 coups de poignard d'un groupe de sénateurs conjurés. César fut divinisé ; le mois de juillet reçut son nom ; et les futurs empereurs prennent son nom de Caesar, Kaiser, Tsar.

Pour en revenir à cette assemblée en 52 de toute la Gaule, « *totius Galliae* » (VII, 63) à Bibracte, pour élire le commandant en chef des Gaulois, elle est probablement à l'origine du mythe français de l'unité nationale. Vercingétorix (72 – 46 av. J.C.), arverne, « convainc les Gaulois de réaliser leur union » écrit le *Petit Larousse* 1998 (p. 1741). Il n'y a en fait pas de raison à ne pas croire la version de César qui écrit : « Les Éduens invitent Vercingétorix à venir conférer avec eux sur les moyens de faire la guerre. Il se rend à leur prière ; mais ils prétendent qu'on leur défère le commandement en chef ; et comme il leur est disputé, on convoque une assemblée de toute la Gaule à Bibracte. On s'y rend en foule de toutes parts. La question est soumise aux suffrages de la multitude, et tous confirment le choix de Vercingétorix comme généralissime. » (VII, 63)² Le litige est donc résolu par le vote de tous les délégués gaulois. On ne voulait peut-être pas confier aux Eduens – alliés et amis de longue date des Romains³ – l'exécution d'une guerre contre eux ?

Ce mythe de l'unité est à nouveau lié à Bibracte, quand Napoléon III afin de donner éclat à son régime impérial, aide substantiellement les fouilles de Jacques Gabriel Bulliot ; ceci dans le but de rassembler du matériel pour son propre projet de livre *La Guerre des Gaules*.⁴ « Charles Brunot se plaisait à voir dans Bibracte le véritable point de départ de notre unité nationale », écrit Pretet.⁵ Et, à nouveau le président François Mitterrand, en 1984, semble être mu par la même motivation, tout en variant les moyens, quand il proclame Bibracte « site d'intérêt national ».

Néanmoins, Vercingétorix ne me semble pas être la personnification idéale de l'unité nationale, qu'elle soit gauloise ou française. Il est vrai qu'il a réussi – le temps d'un éclair – quelque chose d'inconcevable : le rassemblement de (presque) tous les peuples gaulois. Et il y en avait ! À n'en compter que ceux que César mentionne dans son ouvrage *De la Guerre des Gaules*, ou à qui il fait la guerre, et tout en me limitant à ceux qui habitent entre la Garonne et la Seine, j'arrive au nombre impressionnant de 55 peuples gaulois. Plutarque semble les avoir compté un à un, et parle de 300 « nations » différentes.⁶

² « petunt a Vercingetorige Haedui, ut ad se veniat rationesque belli gerendi communicet ; re impetrata contendunt, ut ipsis summa imperii tradatur. Re in controversiam deducta totius Galliae concilium Bibracte indicitur. Conveniunt undique frequentes. Multitudinis suffragiis res permittitur ; ad unum omnes Vercingetorigem probant imperatorem » (VII, 63)

³ « souvent appelés par le sénat du titre de frères et d'alliés... » (I, 33) – « Haeduos fratres consanguineosque saepenumero a senatu appellatos... »

⁴ René Pretet, Saône-et-Loire autrefois II: *Chroniques de Saône et Loire*. Des faits et des hommes... 42120 Le Coteau : Eds. Horvath, 1983 (= coll. Vie quotidienne autrefois), p. 33

⁵ Pretet, ouvr. cité, p. 45

⁶ Plutarque (env. 46 – 120 apr. J.C.), écrivain et moraliste grec, *Vie de César* (trad. D. Ricard, 1830), n° 15 : ...ces expéditions fameuses dans lesquelles il soumit les Gaules, lui ouvrirent une route toute différente, et commencèrent, en quelque sorte, pour lui une seconde vie ; c'est dans cette nouvelle carrière qu'il se montre à nous aussi grand homme de guerre, aussi habile capitaine qu'aucun des généraux qui se sont fait le plus admirer, et ont acquis le plus de gloire par leurs exploits. (3) ..., (4), on reconnaîtra que les exploits de César le mettent au-dessus de tous ces grands capitaines. Il a surpassé l'un par la difficulté des lieux où il a fait la guerre ; l'autre, par l'étendue des pays qu'il a subjugués ; celui-ci, par le nombre et la force des ennemis qu'il a vaincus ; celui-là, par la férocité et la perfidie des nations qu'il a soumises ; l'un, par sa douceur et sa clémence envers les prisonniers ; un autre, par les présents et les bienfaits dont il a comblé ses troupes ; (5) enfin, il a été supérieur à tous ces grands hommes, par le nombre de batailles qu'il a livrées, et par la multitude incroyable d'ennemis qu'il

Si l'on considère en plus, ce que César écrit sur les rivalités qui dominent la vie politique, sociale et même familiale des Gaulois, on ne peut pas surestimer la prouesse de Vercingétorix. César écrit :

Dans la Gaule, ce n'est pas seulement dans chaque ville, dans chaque bourg et dans chaque campagne qu'il existe des factions, mais aussi dans presque chaque famille : ces factions ont pour chefs ceux qu'on estime et qu'on juge les plus puissants ; c'est à leur volonté et à leur jugement que sont soumises la plupart des affaires et des résolutions. La raison de cet antique usage paraît être d'assurer au peuple une protection contre les grands : car personne ne souffre que l'on opprime ou circonviene ses clients ; si l'on agissait autrement, on perdrait bientôt tout son crédit. Ce même principe régit souverainement toute la Gaule : car toutes les cités sont divisées en deux partis.⁷

Est-on en droit de penser non seulement, en souriant, au parti qu'en tirent Goscinny et Uderzo, mais aussi, plus sérieusement à la vie politique nationale en France ? Mais, est-ce vraiment tellement différent chez les autres nations et peuples ? Est-ce vraiment une spécificité « gauloise » ?

Pour en revenir à Vercingétorix et la soi-disant « unité gauloise », il me semble légitime de répliquer : on ne fonde pas quelque chose de si important sur un échec total. Les Celtes qui, au 2^e siècle avant Jésus-Christ, occupaient presque l'Europe entière, de l'Espagne et des Iles britanniques jusqu'en Italie et même en Asie Mineure,⁸ n'ont jamais, ni avant, ni pendant ou après César eu le dessin d'établir un pouvoir politique central. A vouloir imputer à Vercingétorix une telle volonté (qui ne viendra, en fait que plusieurs siècles plus tard), serait porter une interprétation et ambition du dix-neuvième siècle dans une époque qui en avait d'autres préoccupations.

En vérité, la défaite du chef militaire gaulois et la victoire du général romain César à Alésia font un événement historique de tout premier ordre, non seulement sur le plan national gaulois et français, mais aussi au niveau européen. La Gaule s'intègre désormais aisément et irrémédiablement dans le monde romain, dans sa sphère économique, ethnique, linguistique et culturelle. C'est la naissance de l'espace gallo-romain.

Tout cela s'est passé près de chez nous, au cœur de la Gaule et de la France, dans notre (futur, bien sûr) département de Saône-et-Loire, à Bibracte, une sorte de capitale des Gaulois : le choix de Vercingétorix, la soumission des Gaulois et l'écriture du rapport qui est en même

a fait périr. En moins de dix ans qu'a duré sa guerre dans les Gaules, il a pris d'assaut plus de huit cents villes, il a soumis trois cents nations différentes, et combattu, en plusieurs batailles rangées, contre trois millions d'ennemis, dont il en a tué un million, et fait autant de prisonniers.

Source : Bibliotheca Classica Selecta, 2005 (<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/suet/caes/plutcesara...>)

⁷ « in Gallia non solum in omnibus civitatibus atque in omnibus pagis partibusque, sed paene etiam in singulis domibus factiones sunt earumque factionum sunt principes, qui summam auctoritatem eorum iudicio habere existimantur, quorum ad arbitrium iudiciumque summa omnium rerum consiliorumque redeat. Idque eius rei causa antiquitus institutum videtur, ne quis ex plebe contra potentiorum auxilium egeret. Suos enim quisque opprimi et circumveniri non patitur neque, aliter si faciat, ullam inter suos habet auctoritatem, haec eadem ratio est in summa totius Galliae; namque omnes civitates divisae sunt in duas partes. » (VI, 11)

⁸ Voir les Galates ou Gallo-Grecs vivant depuis le 3^e siècle av. J.C. en Galatie (aujourd'hui autour d'Ankara, capitale turque) et à qui, vers 49 apr. J.C., l'apôtre Paul adresse une de ses Épîtres

temps la création d'un chef-d'œuvre de la littérature romaine et qui nous en informe, écrit au quartier d'hiver à Bibracte. Mais, de ceci on traitera dans un deuxième chapitre sur César.

Quelques décennies seulement après la victoire romaine sur les Gaulois à Alésia, l'héritier de César, son petit-neveu et fils adoptif Octave, le futur empereur Auguste, fonde, 25 km plus loin, une nouvelle ville, cette fois romaine et conforme aux exigences militaires, administratives, etc. romaines, sa ville : 'Augustodunum'. Bibracte se vide, et ceci assez rapidement, ses habitants semblent déménager vers la nouvelle capitale éduo-romaine. On est dans l'incapacité de dire si ce mouvement est tout à fait volontaire ou (un peu) forcé. On peut penser que la romanisation de la Gaule et en particulier de Bibracte s'est passée si rapidement et si radicalement que les Romains n'avaient pas besoin de donner un coup de pouce. Ce fait complique d'ailleurs les fouilles contemporaines, car – à la différence d'un incendie, d'une attaque plus ou moins prévue ou d'une fuite soudaine, les Éduens pouvaient tranquillement transférer leurs biens de l'ancienne à la nouvelle cité. Bientôt, Bibracte ne sera plus qu'un nom et un sommet de montagne couvert d'arbres, et ceci pour presque deux millénaires...

Dernière mise à jour : 18 juillet 2011